



Ayant un membre de ma famille ...

Par **ines**, le **06/11/2008** à **21:31**

Bonjour,

Ayant un membre de ma famille actuellement en garde à vue pour s'être fait attraper avec 18 kg de cannabis dans sa voiture, je voudrais savoir quelle peine risque-t'il et quelles sont les démarches à faire pour l'aider au maximum. Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **06/11/2008** à **23:09**

Bonjour,

Le but de ce forum est d'aider les gens qui en ont besoin, pas de cautionner, sous une forme ou sous une autre, les trafiquants de drogue de tout poil. Le seul conseil que nous puissions vous donner c'est de prendre un bon, très bon, et donc très cher, avocat pénaliste. A vous de voir.

Par **ines**, le **07/11/2008** à **11:39**

Merci de votre reponse. Je me permet tout de meme de vous dire que je ne cautionne pas, sous une forme ou sous une autre, les trafiquants de drogue de tout poil !!!! Je voulais juste savoir qu'elle peine de prison ferme risque-t'il !! Et je me permet aussi de dire que j'ai VREMANT besoin d'etre aider a ce sujet !!

Par **jeetendra**, le **07/11/2008** à **11:41**

re-bonjour, je vous ai pourtant répondu sur legavox.fr et pour aller dans le sens de mon confrère TISUISSE le recours à un bon avocat s'impose, bonne journée à vous